

Pièces à fournir :

- L'ensemble des documents de couleur blanche :
(à compléter, vérifier et modifier si nécessaire en rouge)**
- Attestation d'assurance couvrant les enfants en responsabilité civile pour les activités scolaires et extra-scolaires pour l'année scolaire 2020/2021 (si disponible, sinon à fournir à la rentrée)
- RIB au nom du responsable légal percevant les bourses ou ayant fait la demande de bourses**
- Si changement de situation familiale par rapport à la rentrée 2019 :
 - Photocopie du livret de famille complet.
 - En cas de divorce ou de séparation, joindre la photocopie du jugement de divorce précisant l'autorité parentale ou attestation sur l'honneur en cas de séparation des parents non mariés
 - document officiel de placement en foyer
 - document officiel de placement en famille d'accueil
 - document officiel de délégation d'autorité parentale à un membre de la famille